

dans une illustre capitale. C'est donc la totalité des publications périodiques du monde entier qu'il faut s'efforcer de réunir sur un point tout au moins de chaque pays. Il ne faut pas se le dissimuler : les efforts isolés essaieraient en vain d'atteindre ce résultat, même au prix de grandes dépenses. Il faut absolument que les gouvernements s'en mêlent, et leur action elle-même, si puissante qu'elle soit, sera insuffisante sans le concours d'institutions du genre de celles dont nous préconisons la création. Ce que les commissions internationales d'échange feront à peu de frais, les gouvernements seuls ne l'obtiendraient qu'imparfaitement par d'immenses sacrifices pécuniaires. Il n'y a point de budget de bibliothèque, si l'on en excepte peut-être celles de Berlin et du British-Museum, qui puissent l'essayer avec quelque succès. Et, pour ces établissements eux-mêmes, le système des échanges aurait un immense avantage, en ce qu'il rendrait disponibles des ressources qui pourraient être employées à l'achat des livres proprement dits, soit anciens, soit nouveaux.

Telles sont les généreuses idées que S. A. R. Monseigneur le comte de Flandre avait suggérées au Ministre signataire de l'arrêté du 17 mai 1871.

Si elles n'ont point encore produit tout leur effet, c'est qu'une innovation de cette importance ne s'improvise point, qu'il y faut du temps et un labeur assidu. On peut toutefois espérer que, d'ici à peu de temps, l'institution aura fait un grand pas, au moyen de la publication de la liste complète